



Opération CIRCUIT PORTES OUVERTES



BULLETIN D'INSCRIPTION 2011

**Faites vous plaisir avec votre voiture de sport sur circuit !
C'est l'occasion d'allier vitesse et sécurité :
Réservez vite votre place et n'oubliez pas votre casque !**

Conditions : Ces sessions « Portes Ouvertes » sont des sessions de tours libres sur circuit sans chronométrage ni classement. La présentation des casques, du permis de conduire, de la carte grise et de l'assurance sont obligatoires. Un seul passager autorisé. Nombre de places limité : 30 autos maxi par session. Horaires non garantis : retards possibles. Il appartient à chaque conducteur d'être responsable et de ne pas sortir de piste. En cas d'incident, la session sera interrompue pour permettre l'intervention. Durée des sessions : 25 mn. Le temps perdu pour chaque intervention n'est pas récupérable : soyez prudent, ne gêchez pas le plaisir des autres ! Session non remboursable en cas d'annulation du conducteur, remboursement uniquement en cas d'annulation totale d'une session. Inscription par courrier adressé à l'A.S.A. ANNEAU DU RHIN avant le jeudi qui précède. Au-delà, inscription sur place durant le Festival en fonction des places disponibles. La présente inscription ne comprend pas les tickets d'entrée du Festival Auto Moto : supplément de 5,-€ (7 € le 26/6) par personne et par jour. Une fois dans l'enceinte, présentez vous au local « Accueil Administratif » à l'entrée de la piste pour récupérer le « sézam » qui vous permettra de faire entrer votre véhicule dans l'enceinte à partir de 18h15, pas avant (entrée rigoureusement interdite avant 18h15). L'inscription à l'aide des 3 pages du bulletin ci-dessous implique d'avoir lu et accepté sans réserve les présentes conditions et les consignes de sécurité ci jointes dont le non respect entraînera l'exclusion sans remboursement. Les 3 pages du bulletin d'inscription ci-dessous doivent être impérativement accompagnées du chèque de règlement correspondant (libellé à l'ordre de « A.S.A. ANNEAU DU RHIN ») et adressé à : A.S.A. ANNEAU DU RHIN – F-68127 Biltzheim



HORAIRES : cochez vos choix

- **DIMANCHE 19 JUIN EN FIN D'APRES MIDIS :** 30,-€ par session de 25 minutes
- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> 18h00 : 1 ^{ère} session | <input type="checkbox"/> 19h00 : 3 ^{ème} session | <input type="checkbox"/> 20h00 : 5 ^{ème} session |
| <input type="checkbox"/> 18h30 : 2 ^{ème} session | <input type="checkbox"/> 19h30 : 4 ^{ème} session | <input type="checkbox"/> 20h30 : 6 ^{ème} session |
- **DIMANCHE 27 JUIN EN FIN D'APRES MIDIS :** 30,-€ par session de 25 minutes
- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> 18h00 : 1 ^{ère} session | <input type="checkbox"/> 19h00 : 3 ^{ème} session | <input type="checkbox"/> 20h00 : 5 ^{ème} session |
| <input type="checkbox"/> 18h30 : 2 ^{ème} session | <input type="checkbox"/> 19h30 : 4 ^{ème} session | <input type="checkbox"/> 20h30 : 6 ^{ème} session |
- **DIMANCHE 4 JUILLET EN FIN D'APRES MIDI :** 30,-€ par session de 25 minutes
- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> 18h00 : 1 ^{ère} session | <input type="checkbox"/> 19h00 : 3 ^{ème} session | <input type="checkbox"/> 20h00 : 5 ^{ème} session |
| <input type="checkbox"/> 18h30 : 2 ^{ème} session | <input type="checkbox"/> 19h30 : 4 ^{ème} session | <input type="checkbox"/> 20h30 : 6 ^{ème} session |

MONTANT DU CHEQUE CI-JOINT (libellé à l'ordre de « A.S.A. ANNEAU DU RHIN ») : _____ €

VOITURE :

Marque : _____ Type : _____ Immatriculation : _____
Compagnie d'assurance : _____ N° contrat : _____

CONDUCTEUR :

Nom/Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél. _____ E-mail : _____ Signature : _____

Association Sportive Automobile de l'ANNEAU DU RHIN

L'Anneau du Rhin - 68127 BILTZHEIM / e-mail : stages@anneau-du-rhin.com / fax : +33.(0)3.89.49.99.05

Plus d'infos sur le Festival Auto Moto : www.anneau-du-rhin.com



Abandon de Recours 2011

Le soussigné : M.....
Adresse :
Téléphone : e-mail :.....
Véhicule : Marque : Type : N°immatriculation :
Compagnie d'assurance : N° Contrat : Date d'échéance :

- Déclare connaître et accepter **tous les risques liés à la pratique des sports mécaniques** sur circuit, notamment en cas d'excès de témérité, déclare accepter d'effectuer le premier tour de piste de chaque session à allure modérée et déclare, au delà du premier tour être conscient de l'état de sécurité du circuit.
- Déclare par la présente entreprendre les séances de tours libres et d'entraînement chronométré, **sous son entière responsabilité, à ses risques et périls**, renonçant ainsi irrévocablement à tout recours, à quelque titre que ce soit, contre les propriétaires ou exploitants du site, les constructeurs, les organisateurs de l'évènement, les autres participants, les équipes de secours ainsi que les assureurs des personnes et sociétés précitées.
- Déclare que son véhicule est assuré et que par la présente renonciation à tout recours est valable pour lui-même ainsi que pour son assureur, ses héritiers et tous ses ayant droits (l'éventuelle nécessité d'information et d'obtention de l'accord préalable de ces tiers au sujet de cette renonciation est de la responsabilité pleine et entière du déclarant signataire).
- Déclare accepter le port **du casque obligatoire**.
- Reconnaît être seul(e) responsable de son véhicule et s'engage à **ne pas prêter son véhicule** à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé un document identique.
- Déclare prendre **un seul passager à la fois, à ses risques et périls** et sous son entière responsabilité.
- Reconnaît être **responsable des dégâts éventuels** qu'il occasionnerait avec son véhicule aux infrastructures du circuit (rails de sécurité, piles de pneus, taches d'huile, chicanes plastique, cônes, extincteurs, ...) et s'engage à en rembourser les frais ainsi occasionnés sur base du devis établi par L'ANNEAU du RHIN (tarifs disponibles sur demande).
- Déclare accepter l'exploitation commerciale de tout enregistrement réalisé par la vidéosurveillance et incluant des images de mon véhicule ou de moi-même.
- Déclare être responsable de la garde et de la conservation de ses propres matériels ainsi que de ceux mis éventuellement à sa disposition. L'ANNEAU du RHIN décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation d'origine animale (attention : présence de chiens de garde en liberté la nuit).
- Déclare avoir pris connaissance et respecter le **règlement intérieur du circuit** (voir ci-dessous) et notamment la limite du niveau sonore individuelle maximale et le fait qu'aucun remboursement ne lui sera dû si son véhicule est refusé parce qu'il dépasse cette limite.

Règlement intérieur

Le client s'engage ainsi que pour ses accompagnateurs, ses enfants et ses animaux, à respecter la propriété privée où il est accueilli comme invité : il est strictement interdit de jeter des débris hors des poubelles, d'uriner hors des WC et d'effectuer toute détérioration ou salissure quelle qu'elle soit. Il est aussi interdit, en repartant, de laisser sur place les déchets polluants suivants : huiles, pneus, batterie. Il est interdit à toute personne de traverser ou d'emprunter à pied les abords de la piste et de franchir les limites protégées par un grillage. L'enceinte ferme à 20H et le circuit ne possède pas les autorisations nécessaires pour accueillir les campeurs la nuit. Les chiens doivent être attachés et surveillés. Tout manquement sera sanctionné par des amendes, des interdictions de piste ou des exclusions du site.

Le client s'engage à **observer scrupuleusement les règles d'utilisation** et consignes de sécurité en vigueur et à respecter immédiatement les demandes du responsable de piste ainsi que les indications des drapeaux et des feux de signalisation (JAUNE = ralentir, ROUGE = sortir à la fin du tour) des commissaires de piste préposés, chargés de mission, mis en place par l'organisateur de la rencontre.

Aucun véhicule ne doit s'engager sur la piste sans en avoir reçu l'autorisation. **Le port du casque et des ceintures de sécurité, pour le passager et le pilote sont obligatoires** sur le circuit, sauf convention expresse contraire. Il est strictement interdit aux conducteurs sur la piste de faire demi-tour, d'emprunter la piste en sens inverse, de faire marche arrière, de faire des burn out, de faire des drifts non contrôlés.

La limite du niveau sonore maximal de chaque véhicule sur le Circuit 3.0 km est fixée, en semaine, en fonction du nombre de véhicules présents sur le parking : **107 dB jusqu'à 3 véhicules, 104 dB jusqu'à 15 véhicules, 102 dB jusqu'à 50 véhicules, 100 dB au-delà. Les samedis, les dimanches, les jours fériés et les lundis soirs, la limite du niveau sonore maximal est fixée à 100 dB. Sur le Circuit Ecole 1.1 km et le Grand Circuit 4.0 km, la limite du niveau sonore maximale est fixée à 95 dB.** Le niveau sonore de chaque véhicule est contrôlé avant de pénétrer sur la piste de façon statique à 50 cm de l'échappement, selon un angle de 45° et à un **régime moteur égal à 60% du régime maximum**. Aucune tolérance ne sera admise pour les véhicules modernes, sauf pour les véhicules immatriculés, conformes au Code de la Route et équipés du silencieux d'origine et conforme. Une tolérance de 3 dB est accordée uniquement aux véhicules de collection **qui ne peuvent adapter de silencieux adéquat**: ils tourneront alors par groupe de 3 dans une série à part. Les Formules 1, les Formules 3000, les auto-cross, les camions, les side-cars et les kartings de compétition sont interdits sur la piste.

Toute personne ne respectant pas le présent règlement intérieur ou ayant un comportement dangereux sera exclue du circuit sans aucun remboursement possible.

Ecrivez la mention « Lu et approuvé » :

Date : Signature :

Attention ! Lire attentivement les CONSIGNES ci-dessous :

Je soussigné NOM : _____ PRENOM : _____
certifie avoir lu et accepté sans réserve les consignes ci-dessous et être responsable
fauteur au cas d'incident si je n'applique pas ces règles de sécurité.
Date : _____ Signature : _____

Consignes pour accéder au circuit :

- N'oubliez pas votre casque.
- Entrez dans le Festival Auto Moto avant 16h par l'entrée des spectateurs piétons (stationnez votre voiture au parking des spectateurs). Votre inscription ne comprend pas les tickets d'entrée du Festival Auto Moto (supplément de 5,- € par personne et par jour).
- Passez au chapiteau « Accueil Administratif » (à côté de l'entrée de piste) pour récupérer le « sézam » qui vous permettra de faire entrer votre véhicule dans l'enceinte
- Ressortez, récupérez votre voiture, sortez du parking des spectateurs et retournez par la route départementale jusqu'à l'entrée principale.
- Pour pénétrer dans l'enceinte, présentez vous au portail d'entrée en montrant votre « sézam » au vigile à partir de 17h15, **PAS AVANT** (l'entrée des véhicules est rigoureusement interdite avant 17h15).
- Pour entrer en piste, présentez à nouveau le « sézam » à l'entrée de la piste 20 minutes avant le début de votre session, **PAS AVANT** (l'entrée des véhicules est rigoureusement interdite avant)

Consigne de sécurité en piste :

- Suivez rigoureusement les règles de sécurité du Règlement Intérieur du circuit (voir sur le formulaire « Abandon de recours »).
- 2 personnes casquées et attachées par voiture, pas plus.
- Une fois en piste, faites un 1^{er} tour modéré pour faire connaissance avec le circuit.
- Regardez **très souvent** dans vos rétroviseurs.
- Dépassement : le pilote le plus lent a la priorité et garde la trajectoire, le plus rapide doit sortir de la trajectoire pour dépasser.
- Le Drift et toutes les sortes de conduite dangereuse (pour les autres ou pour vous-même) sont rigoureusement interdits.
- En cas de **drapeau jaune** (ou feux jaunes) : il y a un danger, **ralentissez immédiatement**
- En cas de **drapeau rouge** (ou feux rouges) : il y a un accident, ralentissez immédiatement, **finissez le tour au ralenti et préparez vous à vous arrêter sur la piste**. A l'issue de l'intervention des secours, vous repartirez pour finir votre session (sauf en cas de tombée de la nuit).
- Le non respect de ces consignes entraînera l'**exclusion immédiate sans remboursement**.